



Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 10-10-2019 Date de révision: 10-10-2019 Remplace la fiche: 11-1-2016 version: 3.5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus
Code du produit : 05000AD
Type de produit : Neutre
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation industrielle, Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Alkylphénol en C14-16-18. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement	(N° CAS) 72623-87-1 (N° CE) 276-738-4 (N° Index) 649-483-00-5 (N° REACH) 01-2119474889-13	10 – 24,99	Asp. Tox. 1, H304
bis(nonylphenyl)amine	(N° CAS) 36878-20-3 (N° CE) 253-249-4 (N° REACH) 01-2119488911-28	1 – 4,99	Aquatic Chronic 4, H413
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié	(N° CAS) 64742-65-0 (N° CE) 265-169-7 (N° Index) 649-474-00-6	1 – 2,49	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412
masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle	(N° CAS) 125643-61-0 (N° CE) 406-040-9 (N° Index) 607-530-00-7 (N° REACH) 01-0000015551-76	1 – 2,49	STOT RE 1, H372 Aquatic Chronic 4, H413
Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate)	(N° CAS) 93819-94-4 (N° CE) 298-577-9 (N° Index) 272-028-3 (N° REACH) 01-21419543726-33	1 – 2,49	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Alkylphénol en C14-16-18	(N° CAS) 1190625-94-5 (N° Index) 931-468-2 (N° REACH) 01-2119498288-19	0,1 – 0,25	Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate)	(N° CAS) 93819-94-4 (N° CE) 298-577-9 (N° Index) 272-028-3 (N° REACH) 01-21419543726-33	(6,25 ≤ C < 100) Skin Irrit. 2, H315 (10 ≤ C < 12,5) Eye Irrit. 2, H319 (12,5 ≤ C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général	: En cas de malaise consulter un médecin.
Après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Après ingestion	: NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Autres informations	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination.

Autres informations : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13. Information sur la manipulation sécuritaire - voir la section 7.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Produits incompatibles : Agent oxydant. acides et bases.

Température de stockage : < 40 °C

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

UE	IOELV TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
UE	IOELV STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié (64742-65-0)

Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m ³)	5 mg/m ³

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m³ oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Assurer une ventilation adaptée.

Équipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Type	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0.35		EN ISO 374

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Huileux.
Couleur	: ambré.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 864 g/l
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 88 mm ² /s
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

10.5. Matières incompatibles

acides et bases. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Exposé à des températures élevées, peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote (NOx), NH3, composés du soufre.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel OECD 401
----------------	---

distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié (64742-65-0)

DL50 orale rat	2000 mg/kg
----------------	------------

DL50 cutanée rat	2000 mg/kg
------------------	------------

DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
--------------------	--------------

CL50 Inhalation - Rat	5,53 mg/l/4h
-----------------------	--------------

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 401)
----------------	---------------------------------

DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)
------------------	---------------------------------

Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

DL50 orale rat	2600 mg/kg
----------------	------------

DL50 cutanée rat	> 3160 mg/kg OECD 402
------------------	-----------------------

DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg de poids corporel OECD 402
--------------------	---

CL50 Inhalation - Rat	> 2 mg/l > 2 ml 1h OECD 403 read across
-----------------------	---

bis(nonylphenyl)amine (36878-20-3)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg OECD 401
----------------	-----------------------

DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg OECD 402
------------------	-----------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 408
-----------------------------	--------------------------------------

distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié (64742-65-0)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel/jour
-----------------------------	----------------------------------

NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	≈ 1000 mg/kg de poids corporel OECD 410
-------------------------------------	---

NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 980 mg/l/6h/jour
---	--------------------

Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	≥ 2000 mg/kg de poids corporel
NOAEL (subchronique, oral, animal/femelle, 90 jours)	≥ 2000 mg/kg de poids corporel

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	5 mg/kg de poids corporel OECD 407
-----------------------------	------------------------------------

Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

LOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	≈ 70 mg/kg de poids corporel OECD 410
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	160 mg/kg de poids corporel OECD 422

Danger par aspiration : Non classé

Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus

Viscosité, cinématique	88 mm ² /s
------------------------	-----------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié (64742-65-0)

CL50 poisson 1	74 mg/l
CE50 72h algues 1	3 mg/l

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)

CL50 poisson 1	> 74 mg/l @96h
CL50 poissons 2	> 100 mg/l @ 14d
CE50 Daphnie 1	4,3 mg/l @ 24 h
CE50 Daphnie 2	> 100 mg/l @ 48 h
CE50 72h algues 1	> 3 mg/l <i>Desmodesmus subspicatus</i>
NOEC (chronique)	≤ 0,01 mg/l <i>Daphnia magna</i> @21d
NOEC chronic fish	0,001 mg/l @ 36 d
NOEC chronic algae	≥ 3 mg/l @ 72 h

Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

CL50 poisson 1	4,5 ml/l OECD 203 (<i>Oncorhynchus mykiss</i>) 96h
CL50 autres organismes aquatiques 1	2,1 ppm OECD 201 (<i>Selenastrum capricornutum</i>) 48h
CE50 Daphnie 1	5,4 ml/l OECD 202 (<i>Daphnia magna</i>) 48h
CE50 72h algues 1	2,1 mg/l <i>Selenastrum capricornutum</i> UTEX 1648
CE50 72h algues (2)	2 mg/l <i>Selenastrum capricornutum</i> UTEX 1648
CE50 96h algues (1)	2,1 mg/l <i>Selenastrum capricornutum</i> UTEX 1648
CE50 96h algues (2)	2 mg/l <i>Selenastrum capricornutum</i> UTEX 1648

bis(nonylphényl)amine (36878-20-3)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l OECD 203 (<i>Danio rerio</i>) @ 96h
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l OECD 202 <i>Daphnia magna</i>
CE50 72h algues 1	> 100 mg/l <i>Desmodesmus subspicatus</i>
CE50 72h algues (2)	> 100 mg/l <i>Desmodesmus subspicatus</i>

Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

CE50 96h algues (1)	870 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
---------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié (64742-65-0)

Persistance et dégradabilité	Le produit n' est pas biodégradable.
------------------------------	--------------------------------------

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	1 % @28 d

Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

Biodégradation	1,5 % OECD 301B 28d
----------------	---------------------

bis(nonylphenyl)amine (36878-20-3)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	1 % @28d

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

Log Pow	> 6
Potentiel de bioaccumulation	fortement bioaccumulable.

distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié (64742-65-0)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	260
Log Pow	9,2

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)

FBC poissons 1	260 OECD 305 (Oncorhynchus mykiss, 35d)
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	258 (méthode OCDE 305)
Log Pow	9,2
Potentiel de bioaccumulation	Modérément bioaccumulable.

Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

Log Pow	0,9 @23C
---------	----------

bis(nonylphenyl)amine (36878-20-3)

Log Pow	> 7,6
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)

Log Koc	> 2000
---------	--------

Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

bis(nonylphenyl)amine (36878-20-3)

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Déchets : Vider complètement les emballages avant élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié, Zinc bis[O-(6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié, Zinc bis[O-(6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) sont listés

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

Motor Oil 10W-40 Premium Longdrain Plus

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH208	Contient Alkylphénol en C14-16-18. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.